

UNE GROTTTE A LÉGENDES EN TERRE BOURBONNAISE

LA GROTTTE DES FÉES DE FERRIÈRES

par Claude CHABERT et Jean-Yves BIGOT

Depuis longtemps l'idée nous tenait de nous rendre à la grotte des Fées de Ferrières-sur-Sichon dans l'Allier. Nous attendîmes près d'une dizaine d'années les circonstances favorables pour ce faire. Voilà qui permet de comprendre l'attirance qu'exerçait sur nous la quasi-absence de grottes dans le Bourbonnais et plus particulièrement dans l'Allier. Un département français dans lequel on ne connaissait qu'une seule grotte ! Et qui figurait en bonne et due forme dans le livre de Pierre Boulanger Guide des cavernes touristiques de France.

C'est en nous rendant sur place que nous sûmes la raison d'un tel honneur : son propriétaire, Joseph Matichard, aujourd'hui décédé, confiait aux visiteurs des lampes électriques ainsi que la clé de la grotte. Ainsi, pouvait-on la considérer, malgré son faible développement, comme une cavité semi-commercialisée. Maintenant, c'est la veuve de Joseph Matichard qui continue la tradition pour les personnes qui, d'aventure, se présentent avec le projet de visiter la cavité. Nous aussi reçûmes un excellent accueil, mais nous déclinâmes l'éclairage proposé.

Pour arriver à la grotte des Fées, on doit, de Ferrières-sur-Sichon, se rendre au hameau voisin de Forest, à quelque 1500 m du village, desservi par la route départementale de Ferrières à Thiers. Vers le centre de l'agglomération, un chemin descend dans la vallée du Sichon, longe la rivière et passe devant la grotte.

Lors de notre visite, un 19 janvier 1991, il pleuvait et un ruisseau sortait de la grotte, longeant l'escarpement qui précède l'entrée de la cavité. Autrefois, une porte fermait la grotte ; aujourd'hui, faute d'entretien, elle reste entrebâillée.

La grotte des Fées n'est qu'un couloir rectiligne, légèrement ascendant, creusé dans

le calcaire. On s'y tient toujours debout. Par endroits, quelques cheminées trouent le plafond. A une dizaine de mètres de l'entrée, la paroi de droite est recouverte d'un revêtement de calcite. Toute la grotte est parcourue par le ruisseau léchant la paroi de gauche.

A 25 m de l'entrée, la grotte devient accidentée : une paroi, concrétionnée, sépare le couloir en deux parties ; d'un côté une petite galerie-alcôve rapidement colmatée, de l'autre le ruisseau empruntant un conduit étroit dont le concrétionnement a rendu l'accès délicat.

Nous nous sommes arrêtés devant une chatière, à moitié remplie d'eau. N'étant ni équipés pour la circonstance, ni désireux d'affronter les rigueurs d'un mois de janvier plutôt frisquet, nous dûmes surseoir à son franchissement. Un groupe de jeunes spéléologues de la région aurait, il y a quelques années, dépassé notre terminus, le ruisseau étant tari, mais nous ignorons combien de mètres il a parcouru au-delà. Voilà une épreuve pour qui aurait le souci d'améliorer le record spéléologique de l'Allier !

COORDONNÉES ET SPÉLÉOMÉTRIE :

1/25000 IGN 2730 ouest
x = 699,910 y = 114,370 z = 520m
(cavité pointée sur la carte)
Dév. : 33,50 m - Dén. : +2,7 m

LES LÉGENDES DE LA GROTTTE :

Le nom donné à la grotte était une invitation à en découvrir la légende. Nos recherches furent récompensées au-delà de nos espérances. Tout d'abord, Georges Piquand, dans ses *Légendes bourbonnaises*, nous en livre plusieurs et c'est à cet ouvrage que nous allons nous référer.

"A un kilomètre au-dessous de Ferrières dans la vallée du Sichon se trouve une

caverne que l'on appelle la grotte des Fées et qui leur sert de quartier général. C'est là qu'elles s'abritent et tiennent leurs assemblées."

L'entrée en matière est plutôt banale, et une cascade (sont-ce les chutes d'eau du Sichon ?) est "la source des fées où celles-ci viennent boire et se baigner". La description du site se complète de rochers excavés, creusés où les fées viennent accomplir des gestes quotidiens : faire le pain, laver le linge... Ce sont des fées domestiques et besogneuses, voire prolétaires (elles ont une reine).

Venons-en à la grotte elle-même : il semble que la légende soit issue des concrétions dont l'imagination aurait travaillé la forme.

"Dans le fond de la grotte un bloc de rocher représente assez confusément la forme d'un homme soutenant la voûte sur ses épaules. On raconte que jadis un géant habitait la forêt voisine où il faisait de grands ravages... Les fées, aussi bonnes que leur voisin était mauvais, lui jouèrent plus d'un tour pour soustraire les paysans à sa férocité".

Ce sont bien des fées proches du peuple : "Aussi le géant conçut-il contre elles une haine profonde ; un jour il pénétra dans leur grotte et tenta de faire écrouler la voûte en la soulevant sur ses épaules. Les fées l'ayant aperçu allumèrent un grand feu de balais à l'entrée de la grotte. Le géant mourut asphyxié, et le rocher qui soutient aujourd'hui la voûte représente son corps resté en place et pétrifié dans son sommeil".

On s'aperçoit que la légende s'est construite à partir de la fin, c'est-à-dire du concrétionnement que nous avons signalé comme étant à vingt-cinq mètres de l'entrée. Il s'agit d'un procédé classique de la mémoire : l'anamnèse.

La seconde légende, rapportée par Georges Piquand, a la même construction, mais elle se déroule devant la grotte :

"Vers l'entrée de la grotte un rocher allongé est censé représenter une femme nue enveloppée d'un linceul : un jour, la plus jeune des habitantes de la grotte se baignait nue dans la fontaine des fées quand elle fut aperçue par un être bizarre, moitié femme, moitié magicien". Tel est l'homme, représentant de la loi, avec sa double valeur, positive et négative. La légende privilégie la valeur négative : "Séduit par la beauté de la baigneuse, le faune résolut de l'enlever ; la pauvre fée très effrayée s'enfuit à toutes jambes, serrée de

près par son ennemi qui l'atteignit juste au moment où elle rentrait dans la grotte ; pour lui échapper elle se changea en pierre et prit la forme d'une nymphe". La symbolique sexuelle est claire : vaginisme ? frigidité ? peur du père, entendons peur d'un amour libidinal envers le père ? Laissons de côté nos hypothèses de lecture, poursuivons celle de Piquand et passons à la troisième légende.

C'est celle d'une belle princesse orientale que les parents voulaient marier contre son gré à un chevalier. Alors, elle s'enfuit du logis, direction ouest :

"Après avoir marché bien des jours et bien des nuits, elle finit par arriver dans la montagne bourbonnaise, où les fées, prenant pitié de sa fatigue et de sa détresse, la secoururent et la recueillirent dans leur grotte. Là elle ne manqua de rien et connut la paix et la tranquillité, mais hélas ! ce ne fut pas pour longtemps".

Le "hélas" montre l'entreprise moralisatrice dans une perspective judéo-chrétienne, au prix d'un renversement qui est la marque de la plus grande censure : le "de rien" doit se traduire par l'essentiel : la destinée de la princesse n'est-elle pas dans les bras du prince ?

L'imaginaire populaire le dit sans l'énoncer consciemment : la loi n'a pas de localisation spatiale : "Un jour, en effet, qu'elle se reposait au bord du Sichon, elle vit soudain apparaître un officier de son père suivi de plusieurs soldats. Comprenant que cette caravane était à sa poursuite, elle poussa un cri de terreur et se mit à courir dans la direction de la grotte, afin de s'y cacher et d'échapper à ses ravisseurs". Lorsque le père gronde, c'est toujours dans les bras de la mère qu'on trouve refuge. "Une vieille fée qui était dans le voisinage entendit ses cris et accourut à son secours. Elle arrive juste au moment où l'officier atteignait la princesse et tendait la main pour la saisir". Ici, on notera l'extrême pudeur du conte. "Voyant le danger que courait sa protégée, la fée arracha du sol un gros quartier de rocher et le lança avec force sur la tête du soldat, qui fut écrasé et tué du coup ainsi que sa monture".

C'est l'homme qui est, cette fois, victime des infortunes de l'amour. Ainsi, cette légende est l'utile complément de la légende précédente, avec les hypothèses "masculines" suivantes : détumescence ? angoisse de castration ? et il serait bon de mettre en parallèle la façon dont les deux légendes se terminent. Lisons avec attention le : "Ils furent ensevelis

sous les débris d'un rocher qui les recouvrit comme un manteau de pierre, et forma ainsi le bloc que l'on voit à l'entrée de la grotte des Fées".

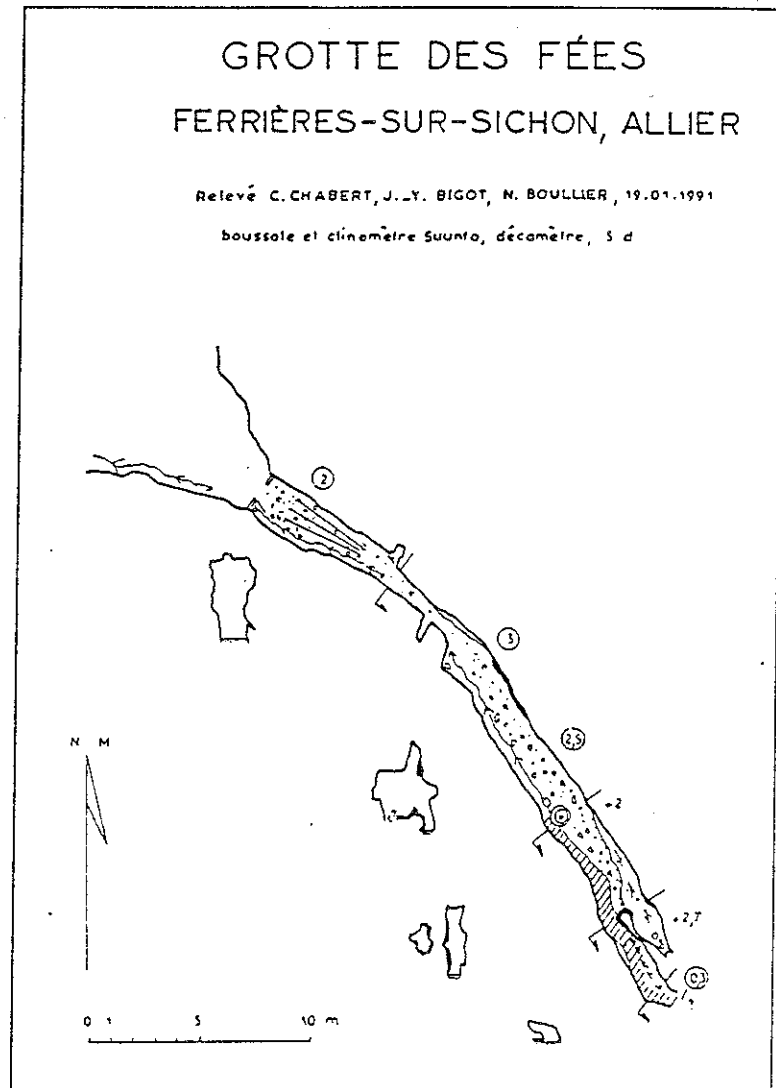
D'un côté, le point de vue féminin ; de l'autre, le point de vue masculin. A chaque fois, l'accouplement est impossible, c'est-à-dire la poursuite du cycle de la vie : on comprend pourquoi les légendes, instrument d'une morale essoufflée, étaient vouées à disparaître.

La quatrième légende exprime un autre point de vue qui n'est plus sexuel, mais juridique. Elle nous renseigne sur la difficulté, voire l'incapacité de l'imaginaire populaire à dire le droit : il s'agit du thème de la fée vengeresse.

De la coutume de remercier les fées en jetant des fleurs dans leur grotte, un paysan se moque "disant qu'elle était absurde, que les fées n'existaient pas et que, par suite, on n'avait rien à espérer, ni rien à craindre d'elles". Ce qui en fait va être thématiqué est l'articulation, comme impossible, religion-droit : "Pour bien prouver ce qu'il avançait, il alla déposer dans leur grotte non des fleurs, mais un tas de fumier". Côté droit, notre affaire commence mal (il est vrai que fumier ou fleur...) : "La vengeance ne se fit pas attendre ; notre paysan était marié et avait un enfant : le lendemain de son acte de bravade, alors qu'il travaillait aux champs, et que sa femme était à laver, les fées pénétrèrent dans la maison, enlevèrent l'enfant du berceau et déposèrent à sa place un petit être malingre, souffreteux, velu et horrible à voir. La surprise des deux époux fut grande quand, en rentrant chez eux, ils virent ce monstre à la place de leur beau bébé". On comprend un peu pourquoi des légendes il est impossible d'extraire la notion de justice. Tempête au foyer. La femme hurle. Le mari est désarmé. "Les vieilles du village, après s'être longuement concertées, lui donnèrent ce conseil : il faut aller enlever de la grotte le fumier, puis balayer bien soigneusement le sol ; ensuite il faudra laver et habiller ce vilain marmot, le

mettre dans le berceau avec des fleurs et du linge bien blanc, et porter le tout dans la grotte. Les fées qui nous voient et nous entendent seront touchées par votre repentir, et elles vous rendront votre fils". Ainsi fut fait : le mari récupéra son enfant et déposa des fleurs chaque fois qu'il passait devant la grotte. C'est une fin qu'on dirait, à tort, morale.

Dans une lettre du 11 mai 1969 adressée à Pierre Boulanger, Joseph Matichard,



propriétaire de la grotte, raconte une autre légende :

"Plus loin que la Perse et les palmiers d'Arabie, régnait jadis une aimable princesse, on l'appelait Splendide..."

Oh ! qu'elle était heureuse dans son palais de cristal, sous un ciel enchanteur.

Un jour, le fils d'un roi vient la demander en mariage. Splendide était vierge et voulait rester vierge... Au lieu de se découra-

ger, le prince multiplia ses instances (sic) ; les sollicitations deviennent si pressantes que la jeune reine décida de s'enfuir. Bien long fut le voyage, mais la fée des vertus veillait sur elle. Ni le vent, ni les orages, ni la férocité des tigres, ni la barbarie des peuples sauvages n'arrêtèrent un instant celle qui cherchait l'oubli, la solitude, la paix..."

On retrouve ici une version, assez édulcorée, de la troisième légende rapportée par Georges Piquand avec, en plus, l'énumération de tout ce qui pouvait frapper l'imagination paysanne. Mais poursuivons notre lecture :

"Elle allait, visitant les cités et les temples, les tombeaux des grands hommes et les merveilles de l'univers... Hélas, le chevalier maudit la suivait toujours... Un soir, elle arriva dans nos régions. La vue des montagnes, la solitude de nos vallons boisés lui plurent. Elle résolut d'y fixer sa demeure.

Combien de temps dura ce séjour de la vierge, nous l'ignorons. Mais le bonheur ici bas fut comme un songe.

Un jour, près du gouf, devant elle se dressa un étranger cynique ; où fuir ? où se cacher ? Soudain le roc s'ouvre et la fugitive se précipite vers ce nouvel asile, déjà le prince allait l'atteindre quand la vierge inspirée s'abrite contre les parois de la grotte. C'était là son salut, car aussitôt la fée du lieu s'empressa de jeter sur elle un de ces lourds manteaux de granit qu'elle réservait pour les circonstances difficiles".

Que ne ferait-on pour préserver un pucelage dont la finalité est bien de disparaître.

tre. Serait-ce ce qu'on entend par "splendeurs orientales", accompagnées de l'interdit au-delà duquel elles nous apparaissent ?

"On raconte au village qu'elle n'eut pas d'agonie vu la rapidité de sa métamorphose. C'est au même endroit que nous la contemplons encore fièrement drapée dans ce peignoir d'un nouveau genre. Le corps est là, dit la légende, mais l'âme est au séjour des élus".

Nous avons là un autre renversement qui est celui du mythe de Don Juan "ou le festin de pierre" : la femme devient pierre froide, à jamais inaccessible, mais cessant par là-même d'être femme. La narration de Joseph Matichard condense les deuxième et troisième légendes de Georges Piquand, y ajoutant une autre signification contenue dans "le roc s'ouvre" ; c'est peut-être de s'y être précipitée qui a valu à notre princesse de mourir. On voit par ces notations elliptiques toute la richesse symbolique des légendes.

Cela est-il raison suffisante pour les rappeler ? Y a-t-il également le souci de conserver une sorte de patrimoine culturel ? On pourrait le penser. Une analyse fine de ces légendes montrerait un tout autre point de vue : les phénomènes de censure affectant les problèmes sexuels et, aussi, l'infériorité de la femme, la persistance du droit familial (et du droit romain plus généralement), la religiosité populaire, la soumission des populations à une volonté qui n'émane pas d'elles, ...

Mais vint le siècle des lumières qui mit à bas toutes ces légendes, rançon à payer pour le progrès de la pensée et ... la naissance de la spéléologie.

BIBLIOGRAPHIE :

- Victor R. BELOT - La France souterraine, coll. Guide Marabout, Verviers (Belgique), 1977, p. 46.
- Pierre BOULANGER - Guide des cavernes touristiques de France, Nouvelles Editions Latines, Paris, 1970, p. 111.
- Claude CHABERT - Les grandes cavités françaises, Fédération Française de Spéléologie, Paris, 1981, p. 7.
- A. LUCANTE - Essai géographique sur les cavernes de la France et de l'étranger, Bull. Soc. Et. Sc. d'Angers, 1881-1882, p. 76.
- Mairie de Ferrières-sur-Sichon - lettre du 5 mai 1969 à Pierre Boulanger (arch. P. Boulanger).
- Joseph MATICHARD - lettre du 11 mai 1969 à Pierre Boulanger (arch. P. Boulanger).
- Georges PIQUAND - Légendes bourbonnaises.

Claude CHABERT et Jean-Yves BIGOT